

NOTICE : INFORMATION DE L'UTILISATEUR**PROSTA-URGENIN Capsule molle**

Extrait lipophile de fruits de *Serenoa repens*

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez l'un des effets indésirables, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 30 jours.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que PROSTA-URGENIN capsule molle et dans quel cas est-il utilisé
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre PROSTA-URGENIN capsule molle
3. Comment prendre PROSTA-URGENIN capsule molle
4. Quels sont les effets indésirables éventuels
5. Comment conserver PROSTA-URGENIN capsule molle
6. Contenu de l'emballage et autres informations

1. QU'EST-CE QUE PROSTA-URGENIN CAPSULE MOLLE ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISE

Capsules molles à avaler, présentées sous blister de 10 capsules, boîte de 30 capsules.

Médicament, à base d'un extrait de plante, contre le prostatisme (augmentation de volume de la prostate s'accompagnant de difficultés urinaires).

Prosta Urogenin est utilisé comme adjuvant dans les troubles de la miction dus à une augmentation bénigne du volume de la prostate, après que toute maladie sévère ait été écartée.

Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien après 30 jours.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE PROSTA-URGENIN CAPSULE MOLLE**Ne prenez jamais PROSTA-URGENIN**

- si vous êtes allergique à l'extrait lipophile de fruits de *Serenoa repens* ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament mentionnés dans la rubrique 6.
- si vous avez un cancer de la prostate.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre PROSTA-URGENIN.

Si vous prenez déjà d'autres médicaments, veuillez lire également la rubrique «**Autres médicaments et PROSTA-URGENIN**».

Femmes et enfants :

Prosta-Urgenin est un médicament réservé aux adultes du sexe masculin.

En cas de maladie de la prostate, il y a lieu de consulter un médecin afin d'établir la cause de la maladie.

L'amélioration de la symptomatologie ne dispense nullement d'un examen médical régulier.

Avant qu'on ne vous prescrive le Prosta Urgenin, votre médecin doit évaluer le caractère bénin ou malin de la maladie dont vous souffrez.

Prosta Urgenin diminue les plaintes qui sont provoquées par un grossissement bénin de la prostate. Il n'enlève pas le grossissement.

C'est pourquoi il est conseillé de consulter régulièrement votre médecin pour un examen de contrôle. Ceci vaut en particulier quand l'urine contient du sang ou s'il est question d'une rétention urinaire aiguë.

PAS d'utilisation prolongée SANS avis médical.

Veuillez consulter votre médecin si une des mises en garde mentionnées ci-dessus est d'application pour vous, ou si elle l'a été dans le passé.

Autres médicaments et PROSTA-URGENIN

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

PROSTA-URGENIN avec des aliments, des boissons et de l'alcool

La littérature ne fait aucune mention d'interaction avec des aliments ou des boissons.

Grossesse et allaitement et fertilité

Sans objet, médicament réservé aux adultes du sexe masculin.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet

PROSTA-URGENIN contient du sorbitol.

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. COMMENT PRENDRE PROSTA-URGENIN CAPSULE MOLLE

Veillez à toujours prendre ce médicament en suivant exactement les instructions de cette notice ou les indications de votre médecin ou pharmacien. Vérifiez auprès de votre médecin ou pharmacien en cas de doute.

La dose recommandée est de :

Une capsule par jour, à prendre après le repas, avec un peu d'eau.

NE PAS CROQUER la capsule, le produit ayant un goût amer!

Votre médecin vous dira combien de temps vous devrez utiliser Prosta-Urgenin.

Si vous avez pris plus de PROSTA-URGENIN que vous n'auriez dû

Si vous avez pris trop de Prosta-Urgenin, prenez immédiatement contact avec votre médecin, votre pharmacien ou le Centre Antipoisons (070/245.245).

Si vous oubliez de prendre PROSTA-URGENIN

Ne prenez pas de dose double pour compenser la dose que vous avez oublié de prendre.

Si vous arrêtez de prendre PROSTA-URGENIN

Il est déconseillé d'arrêter seul le traitement prescrit, demandez au préalable l'avis de votre médecin. Il vous l'a prescrit pour vous soigner. Expliquez-lui pourquoi vous voulez arrêter le traitement.

Si vous avez d'autres questions sur l'utilisation de ce médicament, demandez plus d'informations à votre médecin ou à votre pharmacien.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

De rares cas d'effets secondaires de nature gastro-intestinale ont été signalés et ce principalement lors de prise avant le repas.

Si vous remarquez des effets indésirables non mentionnés dans cette notice, ou si vous ressentez un des effets mentionnés comme étant sérieux, veuillez en informer votre médecin ou votre pharmacien.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien.

Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement

via l'Agence Fédérale des Médicaments et des Produits de Santé, Division Vigilance, EUROSTATION II, Place Victor Horta, 40/40, B-1060 Bruxelles.

Site internet: www.afmps.be.

Adresse e-mail : patientinfo@fagg-afmps.be.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5 COMMENT CONSERVER PROSTA-URGENIN CAPSULE MOLLE

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Ce médicament ne nécessite pas de précautions particulières de conservation.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'étiquette et l'emballage après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ni avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Que contient PROSTA-URGENIN

- La substance active est :
320 mg d'extrait lipophile de fruits de *Serenoa repens* (Bartram – Small) préparé à partir d'un extrait éthanolique à 90%.
- Les autres composants sont :
Capsule : gélatine, glycérol, sorbitol, eau purifiée

Aspect de PROSTA-URGENIN et contenu de l'emballage extérieur

Capsules molles à avaler, présentées sous blister de 10 capsules, boîte de 30 capsules.

Titulaire de l'Autorisation de mise sur le marché et fabricant

Titulaire de l'Autorisation de Mise sur le Marché :

Meda Pharma s.a
Chaussée de la Hulpe 166
1170 Bruxelles, Belgique

Fabricant :

Madaus GmbH
51101 Cologne
Allemagne

Numéro d'Autorisation de Mise sur le Marché

BE175497

Mode de délivrance

Délivrance libre.

Pour toute information complémentaire concernant ce médicament, veuillez prendre contact avec le titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Belgique

Meda Pharma s.a.
Chaussée de la Hulpe 166
1170 Bruxelles

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est 01/2016.

La dernière date à laquelle cette notice a été approuvée est 03/2016.